Techniseal®
Protège et embellit

Nouvel aspect

Protecteur teinté pour pavés

Fini semi-lustré

(141-323,141-343, 141-353, 141-373 /3,78L)

MISE À JOUR

25 avril 2014
Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour en consultant notre site : techniseal.com
Canada et É.-U. : composez le 1 800 465-7325
Autres : composez le (514) 523-8324 (Canada)

UTILISATIONS

- Recommandé pour pavés en béton et surface en béton coulé.

PROPRIÉTÉS

- Semi-transparent
- Idéal pour entrées de garage, stationnements, trottoirs et patios
- Couvre jusqu'à 14 m^2 (150 pi^2)

DESCRIPTION

Composé d'acrylique et d'uréthane, le Protecteur teinté NuLook® est spécialement conçu pour la protection des pavés de béton. Semi-transparent, il modifie ou rajeunit la couleur d'origine des pavés. Il prévient la détérioration causée par les produits chimiques tels que les sels de déglaçage, et offre une résistance contre les acides et les alcalis. Son film de surface freine la pénétration des contaminants, facilitant l'entretien des pavés. À base d'eau, le Protecteur NuLook® ne dégage pas de vapeurs désagréables, et il est respectueux de l'environnement.

MODE D'EMPLOI

AVANT DE COMMENCER

• Ne pas appliquer sur la pierre naturelle, les pavés moulés (wet-cast) ou le béton estampé. • Application sur le béton coulé : Visitez techniseal.com pour plus d'information. • Appliquer seulement sur un matériau nu*, ou sur un matériau déjà traité avec ce produit ou traité avec le Protecteur Aspect naturel EV de Techniseal® (141-304). • Attendre que le protecteur soit usé avant de renouveler la protection (minimum 2 ans). • Décaper la surface de tout produit inconnu à l'aide du décapant Techniseal® approprié. • **TOUJOURS FAIRE UN ESSAI** sur une petite zone peu apparente d'environ 0,4 m^2 (4 pi^2) afin de vous assurer que le résultat réponde à vos attentes (voir la Garantie).

*TEST D'ABSORPTION : Verser quelques gouttes d'eau sur la surface. Si l'eau est absorbée, passer au point suivant. Si l'eau perle, ne pas appliquer ce produit.

PRÉPARATION DE LA SURFACE (ESSENTIEL)

1. Protéger la végétation, les véhicules et les surfaces adjacentes ne devant pas être traitées ;
2. Enlever les taches à l'aide des produits Techniseal® appropriés ;
3. Nettoyer la surface entière à l'aide du Préparateur de pavés de Techniseal® (141-534), en suivant le mode d'emploi du produit.

FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE

APPLICATION

Conditions d'application :

- La surface doit être propre, sèche et tiède au toucher.
- La température doit se situer entre 10 °C et 30 °C.
- Il ne doit y avoir aucun risque de pluie dans les 24 prochaines heures.
- Désactiver le système d'arrosage automatique.
- Employer la même méthode d'application du début à la fin.

Outils nécessaires :

- Pulvérisateur sans air à basse pression (< 50 psi) ou à pompe manuelle
- Rouleau en polyester 10 à 12 mm et bac à peinture

Ne pas diluer. Agiter le contenant ou remuer le produit avant et pendant l'application. Mélanger le contenu des différents contenants afin d'assurer une couleur uniforme. Ne pas faire de découpage ; utiliser un morceau de bois ou de carton pour les contours.

Travailler par section d'au plus 4,6 m^2 (50 pi^2). À l'aide du pulvérisateur, saturer la surface d'une couche de protecteur. Étaler le surplus au rouleau avant qu'il ne sèche. Poursuivre sur les autres sections en procédant sans interruption, afin de prévenir les marques de chevauchement. Pour obtenir une couleur plus foncée et un fini lustré, appliquer une seconde couche. Attendre que la première couche soit sèche (+/- 4 heures), puis appliquer en suivant la même méthode.
Circulation : Piétonne – 24 h. Véhiculaire – 48 à 72 h. Bloquer l'accès durant cette période.

ENTREPOSAGE

Craint le gel. Entreposer dans un endroit frais et sec.

NETTOYAGE ET ÉLIMINATION

Nettoyer les outils et les mains à l'eau chaude et savonneuse. Consultez votre détaillant ou votre municipalité quant à l'élimination des contenants vides ou de tout produit non utilisé.

MISES EN GARDE

• Tout nouveau produit de béton peut générer de l'efflorescence en surface (sels blanchâtres). Comme tout revêtement filmogène, ce protecteur comporte le risque d'emprisonner l'efflorescence. Consultez le fabricant de pavés pour plus d'information ou visitez techniseal.com pour en savoir davantage. • Ne pas appliquer au pulvérisateur par vents forts. • Ne pas appliquer ce produit sur une surface tachetée ou voilée. • Le découpage au rouleau ou au pinceau pourrait laisser des marques. • Ce produit rendra la surface plus glissante lorsque mouillée. • Une suraccumulation du produit pourrait mener au blanchiment de la surface. • Un climat rude ou une forte sollicitation de la surface pourrait limiter la longévité du produit.

RECOUVREMENT

3,78 L couvrent jusqu'à 14 m^2 (150 pi^2).

EMPAQUETAGE

Code de produit	Format détail	Couleurs	Unités par boîte	Unités par palette
141-323	3,78 L	Cognac	4	180
141-343	3,78 L	Gris anthracite	4	180
141-353	3,78 L	Miel	4	180
141-373	3,78 L	Rouge brique	4	180

AVERTISSEMENT

PEUT IRRITER LES YEUX ET LA PEAU. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. **TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. PREMIERS SOINS : Contient** 2-butoxyethanol. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, bien rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau.
Catégorie de revêtement : Produit de scellement hydrofuge pour béton et maçonnerie (concentration maximale en COV : 400g/L).

TRANSPORT

Terre et mer
NON RÉGLEMENTÉ

GARANTIE LIMITÉE

TECHNISEAL® garantit ce Protecteur contre tout défaut de fabrication. Cependant, comme elle n'a aucun contrôle sur la préparation de la surface et sur l'application du produit, la société ne peut garantir le résultat obtenu. La garantie de TECHNISEAL® se limite uniquement au remplacement d'un produit qui s'avère défectueux, et ne couvrira jamais les coûts de main-d'œuvre. Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation. Avis : L'utilisateur devra s'assurer que ce produit réponde à ses besoins en effectuant un essai sur 0,4 m^2 (4 pi^2) dans les conditions d'utilisation prévues. Dans le cas où aucun essai n'aurait été effectué, la garantie ne s'appliquera qu'à l'application sur 0,4 m^2 (4 pi^2).